Paie

La maîtrise de la paie – Niveau 2

Cette formation permet de maîtriser l'établissement des bulletins de paie avec des calculs avancés. À l'issue de cette formation, vous serez capable de calculer un bulletin de paie complexe, de calculer et de contrôler l'ensemble des rubriques.

dates de la formation

Dates sur-mesure : nous contacter



Ce programme propose un test de connaissances validé par une attestation d'acquis de formation.

Objectifs

- Maîtriser les éléments de paie variables liées aux absences
- Savoir traiter les congés payés et les IJSS
- Calculer les charges sociales conventionnelles
- Savoir calculer, expliquer et contrôler les paies non cadres et cadres

Rappel de l'environnement légal

- Les charges sociales obligatoires : cotisations patronales et salariales
- Le calcul des assiettes de cotisations : bases, tranches, plafonds, planchers
- La CSG et la RDS – le forfait social

Les charges sociales spécifiques Retraite AGIRC-ARRCO

- Les dispositifs de retraite : T1, T2, CEG, CET

Les absences indemnisées

- Le calcul des règles de valorisation d'absences : les 5 règles légales
- Calcul des IJSS maladie, maternité et AT
- Le traitement d'une absence maladie avec maintien de salaire
- Le maintien du salaire brut avec application de la subrogation
- Régularisation du maintien du salaire sur le net avant PAS

Les congés payés

- Le calcul des indemnités de congés payés
- Règle du maintien de salaire – règle du 10ème par prise de CP
- Déclenchement de l'indemnité CP en paies mensuelles
- La régularisation d'indemnité de CP annuelle

Les avantages en nature

- Le cadre réglementaire des avantages en nature – Traitement en Paie
- La valorisation des avantages en nature : voiture, logement, nourriture
- Restaurant d'entreprise et titres-restaurant
- Barèmes URSSAF – impact sur le net à payer avant PAS et le net imposable

Les remboursements forfaitaires

- Les primes de panier de jour et de nuit – Indemnités non soumises
- Les remboursements de frais de déplacement et de grand déplacement
- Les limites d'exonération – barèmes ACOSS – non cotisables, non imposables
- Impact sur le net à payer et sur le brut soumis

Les stagiaires « la maîtrise de la paie – Niveau 2 » devront se munir d'une calculette pour réaliser des exercices pratiques d'application et de calcul de paies.

Méthodes pédagogiques

- Animation participative
- Exercices pratiques
- Réalisation de bulletins de paie

durée

2 jours

prix

Intra : 1 700 € la journée

En présentiel

Sur-mesure : nous contacter

intra : nous contacter

intervenant

Expert Paie

public

Responsables paies – Gestionnaires paies
Pré-requis : Avoir les connaissances du Niveau I

Formulaire d'inscription

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Nom de l'entreprise

Intitulé du poste

Thème de la formation

Choisissez votre type de formation : Choisissez votre type de formation : ○ Inter-entreprise ○ Intra-entreprise

Message

Envoyer
Télécharger le bulletin d'inscription

Inscrivez-vous à la newsletter

Aptitudes RH vous enverra les dernières actualités de son activité.

Message de succès

E-mail

Je m'abonne

Contactez-nous

Téléphone

+33 (0)4 69 84 77 36

Adresse

Immeuble Le Fontenoy
96 bd Marius Vivier Merle 69003 Lyon